



EN DIRECT DU
Comité
Social
et Economique

CSE EXTRAORDINAIRE CONDITIONS DE TRAVAIL DU MARDI 14 MAI 2024

FICHES DE SIGNALEMENT

513 FDS violences externes ont été faites au cours du 1er trimestre 2024 (pour comparaison, 543 au 1er trimestre 2023).

Par rapport à ce même trimestre 2023, on note :

- 3% d'évolution d'appels aux forces de l'ordre
- + 4% d'évolution de menaces de suicides (EDIS)
- + 40% d'évolution des menaces physiques
- 75% d'évolution de menaces de mort
- + 500% d'évolution de l'item diffamation/intimidation : La direction ne sait pas l'expliquer pour le moment, elle met en avant une probable différence de qualification entre les deux années.

La CSSCT s'est étonnée de constater que certaines agences n'affichent aucune ou très peu de FDS. Elle a demandé à la direction de sensibiliser les équipes sur le sens et l'importance de rédiger une fiche de signalement. Par ailleurs, les agents ont besoin de savoir que rédiger une fiche ne pourra jamais leur être opposé au cours de leur évolution professionnelle. Concernant les FDS pour risques psychosociaux, les N+1 des déclarants ne doivent être informés que lorsqu'ils ne sont pas concernés par la fiche de signalement. S'ils sont concernés, ils ne doivent être informés que dans le cadre de la résolution de la problématique. La direction s'y est formellement engagée.

PAPRI Pact 2024

La direction a présenté ce jour le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRI Pact) qu'elle a élaboré pour la région Occitanie. Rendu obligatoire par le code du travail, le PAPRI Pact est le document qui définit, sur une ou plusieurs années, les actions de prévention nécessaires à réaliser qui permettent d'agir sur les risques professionnels identifiés au sein de France Travail. Ces 11 risques professionnels, pour notre établissement, sont établis dans le DUERP 2024. Le PAPRI Pact a pour vocation de porter 41 actions, réunies en 9 thèmes :

Nous contacter par courriel : syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr



Notre site internet : www.snufifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie



EN DIRECT DU
Comité
Social
et Economique

La prévention des Risques PsychoSociaux

La prévention de la sécurité des personnes et du public fréquentant nos locaux

La prévention du risque incendie

La prévention du risque électrique

La prévention des risques liés aux incivilités, aux agressions et aux accidents du travail

La prévention du risque routier

La prévention des risques biologiques

La prévention des risques liés à la sûreté

La prévention des risques naturels

Pour rappel, le CSE s'est prononcé majoritairement défavorable au DUERP, et le **SNU FSU** Emploi Occitanie a pu constater que le PAPRIPACT tel que présenté aujourd'hui s'appuie sur une évaluation des risques professionnels qui n'indique pas la méthode, qui ne fait pas référence à des unités de travail précises, qui ne montre pas les situations de travail, qui ne liste pas les moyens de maîtrise utilisables et utilisés, qui n'opère pas de distinction entre le danger et le risque, qui ne fait apparaître qu'une partie des risques psychosociaux et qui ne propose pas (ou peu) d'actions relevant de la prévention primaire (agir en amont pour diminuer le risque).

Le **SNU FSU** Emploi Occitanie a déploré que le document présenté ne fasse état que de points macro ne permettant pas de voir ce qui est inclus dans chaque action. Le **SNU FSU** Emploi Occitanie souligne qu'appauvrir un PAPRIPACT de la sorte va à l'encontre de la mise en place d'une prévention efficace au plus près des territoires et de leurs spécificités.

Le **SNU FSU** Emploi Occitanie a ainsi à plusieurs reprises soulevé l'absence, dans le document, d'éléments concrets, de chiffres mesurables, d'objectifs clairement identifiés, de calendriers, d'outils de mesure, etc. Pour conclure...le document n'est à ce jour qu'une coquille pleine de bonnes intentions mais vide d'éléments concrets.

La direction répond qu'elle mettra les actions en œuvre au fil du temps, qu'elle construira des fiches correspondant à chaque action mais que certaines ne sont pas mesurables.

Après plusieurs demandes du **SNU FSU** Emploi Occitanie d'intégrer les représentants du personnel à la construction à venir du plan d'actions du PAPRIPACT, la direction a accepté d'intégrer des membres de la CSSCT dans les groupes de travail qui vont se tenir dans les différents territoires.

La direction présentera les évolutions qu'elle retient des échanges de ce jour et fera des points d'étape de la réalisation du PAPRIPACT.

À l'heure de France Travail, où les expérimentations et les pilotes fleurissent çà et là dans les sites de proximité, ce PAPRIPACT, très généraliste, ne tient pas compte des impacts sur les organisations du travail induites localement par ces chantiers, du fait de l'exposition possible à des facteurs de risques divers des collègues étant parties prenantes de ces situations (CRE rénové, Nouvelles modalités de suivi, etc.).

Nous contacter par courriel : syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr



Notre site internet : www.snufifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie



EN DIRECT DU
Comité
Social
et **Economique**

Encore faut-il que les DUERP (documents uniques d'évaluation des risques professionnels) des sites concernés soient mis à jour en conséquence.

Attention !!!

Lundi en fin de matinée, vous avez reçu un mail de Sandra HAZARD avec un lien individuel de l'Enquête ISAST.

Il s'agit d'un questionnaire, scientifique, validé et éprouvé. ISAST est un cabinet expert, agréé par le Ministère du travail, qui a été mandaté pour évaluer les risques psychosociaux à France Travail Occitanie et identifier les leviers pour agir.

**Faisons ensemble, par nos voix, entendre la direction sur nos réalités de travail !
Il est très important que vous y répondiez, nous comptons sur vous !**

Si vous l'avez supprimé par erreur, vous pouvez contacter Sandra HAZARD directement à l'adresse mail suivante : s.hazard@apex-isast.fr

Balma, le Mardi 14 Mai 2024

Nous contacter par courriel : syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr



Notre site internet : www.snufifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie